



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.10, 3.11 et 3.12

N° de la demande : 2011-0338
Demande : Modification d'une étiquette de produit : mélanges en cuve, nouveaux organismes nuisibles, nouveau site ou nouvelle culture hôte
Produit : Insecticide Intrepid 240F
N° d'homologation : 27786
Matière active (m.a.) : Méthoxyfénoside
N° de document de l'ARLA : 2244578

But de la demande

La présente demande vise à ajouter plusieurs cultures et organismes nuisibles à l'étiquette de l'insecticide Intrepid 240F (numéro d'homologation 27786, 240 g/L de méthoxyfénoside), ainsi qu'à établir des limites maximales de résidus (LMR) pour le méthoxyfénoside sur ou dans les nouvelles cultures.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

L'ajout de nouveaux organismes nuisibles et de nouvelles cultures hôtes sur l'étiquette de l'insecticide Intrepid 240F n'a aucune conséquence sur le profil toxicologique du produit.

Les utilisations supplémentaires du méthoxyfénoside dans l'insecticide Intrepid 240F ne devraient pas entraîner de risque préoccupant pour les personnes manipulant le produit ou pour les travailleurs retournant sur la zone traitée à condition que le produit soit appliqué conformément aux directives sur l'étiquette.

D'après les résidus maximaux relevés dans les cultures, les LMR visant les résidus de méthoxyfénoside dans ou sur les cultures et les produits transformés seront proposés comme il est indiqué au tableau 1. Les résidus de méthoxyfénoside dans les produits transformés qui ne sont pas indiqués au tableau 1 sont assujettis aux LMR recommandées pour les produits agricoles crus (PAC). D'après la charge alimentaire et les données sur les résidus concernant les aliments pour animaux, des LMR sont également proposées pour certains aliments pour animaux. Ces LMR recommandées correspondent à celles de l'EPA des É.-U.

ou du Codex, dans la mesure du possible, pour parer à tout différend commercial.

TABLEAU 1 : Résumé des données d'essais en champ et des données de transformation utilisées pour recommander des limites maximales de résidus (LMR)

Denrée	Méthode d'application /dose d'application totale (g m.a./ha)	DAA R (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR		
			Min.	Max.		actuellement fixée	Recommandée	
Racines de radis	Foliaire/556-583	13-15	<0,05	0,12	S.O.	Aucune	0,2	
Patate douce (racine)	Foliaire/528-595	6-8	<0,01	0,012	S.O.	Aucune	0,02	
Laitue pommée (avec feuilles extérieures)	Foliaire/988-1150	1	1,00	10,1	S.O.	Aucune	30	
Laitue pommée (avec feuilles extérieures)			0,039	0,145				
Laitue frisée			Foliaire/999-1166	3,30	25,3			S.O.
Épinards			Foliaire/969-1150	5,40	17,8			S.O.
Céleri	Foliaire/992-1193	1	0,342	8,21	S.O.	Aucune	15	
Brocoli	Foliaire/976-1385	1	0,394	1,90	S.O.	Aucune	7	
Chou (avec feuilles extérieures)	Foliaire/982-1148		0,118	5,10	S.O.			
Chou (avec feuilles extérieures)			<0,02	0,362				
Feuilles de moutarde	Foliaire/998-1134	1	10,4	19,5	S.O.	Aucune	30	
Pois mange-tout (PAC)	Foliaire/1115-1168	6-7	0,095	0,454	S.O.	Aucune	2	
Haricot mange-tout (PAC)	Foliaire/1077-1170	6-8	<0,05	0,991	S.O.			
Pois à écosser (PAC)	Foliaire/1119-1147	6-8	<0,05	0,179	S.O.	Aucune	0,3	

Denrée	Méthode d'application /dose d'application totale (g m.a./ha)	DAA R (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR	
			Min.	Max.		actuellement fixée	Recommandée
Haricot à écosser (PAC)	Foliaire/1121-1425	6-7	<0,05	0,144	S.O.		
Haricot sec (PAC)	Foliaire/1087-1162	6-8	<0,05	0,22	S.O.	Aucune	0,5
Soja (PAC)	Foliaire/1113-1135	14-15	<0,02	1,156	S.O.	Aucune	1,5
Tomate (PAC)	Foliaire/1096-1147	1	0,046	1,860	S.O.	Aucune	2
Poivron	Foliaire/1085-1152		0,032	0,372	S.O.		
Piment autre que le poivron	Foliaire/1123-1149		0,185	1,030	S.O.		
Concombre	Foliaire/1111-1194	2-3	<0,01	0,080	S.O.	Aucune	0,5
Courge d'été	Foliaire/1094-1141		<0,01	0,155	S.O.		
Cantaloup	Foliaire/1080-1157		<0,01	0,255	S.O.		
Pêche	Foliaire/1990-2070	7	0,277	4,15	S.O.	Aucune	6
Cerise	Foliaire/1143		0,178	0,571	S.O.	Aucune	
Prune/pruneau	Foliaire/2287		0,099	0,360	S.O.		0,7
Myrtille	Foliaire/831-990	6-7	0,511	1,981	S.O.	Aucune	4
Amande (décortiquée)	Foliaire/2227-2272	14-15	<0,02	0,088	S.O.	Aucune	0,1
Noix de pecan (décortiquée)	Foliaire/2246-2289		<0,02	0,036	S.O.		
Maïs de grande culture (grain)	Foliaire/1101-1152	20-23	<0,02	0,033	S.O.	Aucune	0,02
Huile raffinée de maïs cultivé	Foliaire/1143	21	0,0358 (MPEET)		1,8	Aucune	0,05
Épis épluchés de maïs sucré	Foliaire/1101-1149	2-3	<0,02	<0,02	S.O.	Aucune	0,02

Denrée	Méthode d'application /dose d'application totale (g m.a./ha)	DAA R (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR	
			Min.	Max.		actuellement fixée	Recommandée
Graisse de volaille, viande et produits dérivés de la viande						Aucune	0,02 ¹
Œufs						Aucune	0,02 ¹
Lait						Aucune	0,01
Foie de bœuf, de chèvre, de cheval et de mouton						0,1	0,15 ¹

¹ Définition des résidus pour l'application de la loi : méthoxyfénozide + métabolite RH-1518.
MPEET = Moyenne la plus élevée des essais sur le terrain; DAAR = Délai d'attente avant récolte

Évaluation environnementale

Aucune donnée environnementale supplémentaire n'est requise pour appuyer l'ajout de nouveaux organismes nuisibles et cultures hôtes à l'étiquette de l'insecticide Intrepid 240F. Il est indiqué dans le document REG2004-08 qu'il faut réaliser une étude de l'eau de ruissellement en bordure de champ (et si nécessaire, une étude de terrain du milieu aquatique) si l'utilisation du méthoxyfénozide est étendue à un emploi agricole à grande échelle, comme c'est le cas avec l'extension actuelle à d'autres cultures. Le titulaire de l'homologation a indiqué qu'une étude de surveillance de l'eau de surface et des sédiments (qui remplacerait l'étude du ruissellement de l'eau de surface) est prévue; par conséquent, le rapport sur l'étude doit être présenté à l'ARLA une fois qu'il sera prêt.

Le méthoxyfénozide peut entrer dans l'environnement aquatique du fait des dérives de pulvérisation ou du ruissellement. Par conséquent, une évaluation des risques pour l'environnement a été effectuée pour les nouvelles utilisations proposées. Des zones tampons ont été calculées en utilisant des paramètres et des données d'entrée de modèle correspondant à ceux de l'examen, de l'évaluation environnementale et de l'homologation les plus récents de l'insecticide Intrepid 240F. Les mises en garde standard visant à atténuer le ruissellement dans les habitats aquatiques apparaissent sur l'étiquette proposée et sont jugées adéquates.

Évaluation de la valeur

Des renseignements sur la valeur (essais et justifications) ont été fournis à l'appui de l'utilisation de l'insecticide Intrepid 240F sur divers organismes nuisibles et cultures. Les données

corroborent la suppression de la fausse-arpenteuse du chou à une dose comprise entre 72 et 144 g de m.a./ha sur le groupe de cultures 5-12 (légumes-feuilles du genre *Brassica* [choux]), le groupe de cultures 9 (cucurbitacées), le groupe de cultures 8-09 (légumes-fruits), le groupe de cultures 4 (légumes-feuilles), les groupes de cultures 6A (légumineuses à gousse comestible) et 6B (haricots et pois à écosser), les haricots secs et le soja, le groupe de cultures 1D (légumes-tubercules et légumes cornes à l'exception de la pomme de terre) et les radis. La suppression de la pyrale du maïs sur le maïs à éclater, le maïs de grande culture, le maïs sucré, le maïs de semence, les haricots secs et le soja, et sur les groupes de culture 6A, 6B et 8-09 est appuyée à la même fourchette de doses d'application, en plus de la suppression de la piéride du chou et de la répression de la fausse-teigne des crucifères sur le groupe de cultures 5.

Les données étayent la suppression de la tordeuse à bandes obliques sur le groupe de cultures 13-07B à une dose de 120 g de m.a./ha, et sur les groupes de cultures 12-09 (fruits à noyau) et 14-11 (noix) à une dose de 180 g de m.a./ha. Les données appuient la suppression de l'enrouleuse trilignée sur les groupes de cultures 12-09 et 14-11, également à une dose de 180 g de m.a./ha. Les données corroborent la suppression des arpeuteuses sur la canneberge à une dose comprise entre 180 et 278 g de m.a./ha. Les données étayent la répression du carpocapse de la pomme sur la noix cendrée et la noix de Grenoble à une dose de 240 g de m.a./ha, de même que la suppression de la tordeuse orientale du pêcher sur l'abricot, la nectarine et la prune à une dose de 360 g de m.a./ha.

L'utilisation du méthoxyfénozide pour supprimer les arpeuteuses et la pyrale des atocas sur le bleuet en corymbe a été définie comme une priorité élevée dans la Base de données sur les priorités des producteurs canadiens. La suppression de l'arpeuteuse est étayée sur le groupe de cultures 13-07B, de même celle de la pyrale des atocas sur le bleuet en corymbe et le bleuet à feuilles étroites, la viorne tribolée, la gaylussaquier à fruits bacciformes et l'airelle vigne d'Ida à une dose de 120 g de m.a./ha. Son utilisation pour supprimer la petite mineuse du pêcher a été réclamée par les parties intéressées afin de remplacer éventuellement l'azinphos-méthyle, et a été définie comme hautement prioritaire dans la Base de données sur les priorités des producteurs canadiens. Son utilisation contre la petite mineuse du pêcher sur le groupe de cultures 12-09 à 180 g de m.a./ha est appuyée par une justification et une extrapolation à partir de son utilisation homologuée contre la tordeuse orientale du pêcher sur la pêche.

Conclusion

Après examen des renseignements disponibles concernant l'insecticide Intrepid 240F, l'ARLA juge que les renseignements sont suffisants pour ajouter plusieurs cultures et organismes nuisibles sur l'étiquette, ainsi que pour établir des limites maximales de résidus de méthoxyfénozide sur et dans les nouvelles cultures.

References

PMRA Document Number	Reference
2002613	2000, Enforcement, Residue Analytical Methods, Corn Matrices, DACO: 7.2.2
2002615	2003, Enforcement Validation of residues in low moisture crops, DACO: 7.2.2

2002616	2001, Tolerance Enforcement Residues, Nut and Hull, DACO: 7.2.2
2002617	1999, Enforcement, Residue Analytical Methods, Grapes, Peppers, Tomatoes, DACO: 7.2.2
2002618	2003, Determination of Residues in High Moisture Crops, DACO: 7.2.2
2214676	1996, Tolerance Enforcement Residue Analytical Method for RH-2485 in Whole Cottonseed and its Processed Fractions (Meal, Hull, Refined Oil and Gin Trash), DACO: 7.2.2 CBI
2002619	2000, ILV Explanation, Residue Analytical Methods, Corn Matrices, DACO: 7.2.3
2002620	2003, ILV Enforcement of Residues in low moisture crops, DACO: 7.2.3
2002621	2001, ILV Enforcement Validation, Nut and Hull, DACO: 7.2.3
2002622	2003, ILV Determination of Residues in High Moisture Crops, DACO: 7.2.3
2002623	1999, ILV Enforcement, Residue Analytical Methods, Grapes, Peppers, Tomatoes, DACO: 7.2.3
1999726 1038639	2000, Tolerance Method for Residues Due to RH-2485 in Poultry Commodities, DACO: 7.2.1
1999734 1038642 586811	2000, Independent Laboratory Method Validation Trials of the Tolerance Enforcement Method for Residues Due to RH-2485 in Poultry Commodities TR-34-00-40 (Reference Preliminary Method TR 34-99-11), DACO: 7.2.3
2016940	2001, Multi-Residue Analytical Methodology Evaluation, DACO: 7.2.4
2002626	2000, Frozen Storage Stability in Corn Meal from Field Corn Processing Study, DACO: 7.3
2002630	1999, Frozen Storage Stability in Head Lettuce, DACO: 7.3
2002640	2002, Magnitude of residue on Cucumber, DACO: 7.3,7.4.1
2002642	2003, Magnitude and Storage Stability of Residue on Radish, DACO: 7.3,7.4.1
2002631	2005, Magnitude of residue on blueberry, DACO: 7.4.1
2002632	2002, Magnitude of residue on squash (summer), DACO: 7.4.1
2002633	2002, Magnitude of residue on Cantaloupe, DACO: 7.4.1
2002634	2003, Magnitude of Residue on Pea (succulent shelled), DACO: 7.4.1
2002635	2003, Magnitude of Residue on Pea (succulent podded), DACO: 7.4.1
2002636	2008, Methoxyfenozide Magnitude of the Residue on Bean (dry), DACO: 7.4.1
2002637	2003, Magnitude of the Residue on Bean (succulent shelled), DACO: 7.4.1
2002638	2003, Magnitude of the Residue on Bean (edible podded), DACO: 7.4.1
2002639	2005, Methoxyfenozide Magnitude of the Residue on Sweet Potato, DACO: 7.4.1
2002645	2000, Magnitude of Residue Studies for Sweet Corn, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002646	1999, Residue Studies in Peppers, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002648	1999, Field Residue Studies for Leafy Vegetables Crop, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002649	1999, Field Residue Studies for Brassica, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002650	2003, Field Residue Study for Spinach, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002651	2003, Magnitude of Residue in Soybean and Processed Components, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002652	2001, Field Residue Study in tree nut crop, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002659	2010, Magnitude of the Residue on Radish, DACO: 7.4.1,7.4.2
2002653	2000, Magnitude of Residue and Processing Studies for Field Corn, DACO: 7.4.1,7.4.2,7.4.5
2002654	1999, Magnitude of Residue Tomato and its Process Components, DACO:

	7.4.1,7.4.2,7.4.5
586831; 586829; 1012763	2000, RH-2485 80W and 2F Field Residue Study in the Stone Fruit Crop Group, DACO: 7.4.1,7.4.2
2133135	2000, RH-2485 80W Field Accumulation in Rotational Crops, DACO: 7.4.4
2133136	2003, RH-2485 80W Field Accumulation Study in Wheat, Soybean, Turnip, Cucumber, Mustard Greens, Tomato and Onion Rotational Crops, DACO: 7.4.4
2133138	2003, RH-2485 80W Field Accumulation Study in Rotational Crops of the Root and Tuber, Bulb, Legume and Grain Crop Groups, DACO: 7.4.4
586839; 1013143; 1013145	2000, Meat and Egg Magnitude of the Residue Study with RH-2485 in White Leghorn Chickens, DACO: 7.5
2024730	DWE Submitted Exposure Summary and Use Description/Scenario, DACO: 5.1, 5.2
2133132	DWE Response to Request for DFR Study, DACO: 5.1
2115788	Agricultural Reentry Task Force (ARTF). 2008. Data Submitted by the ARTF to Support Revision of Agricultural Transfer Coefficients. Submission #2006-0257
2002602	2010, Value Summary - Methoxyfenozide, DACO: 10.1
2002604	2010, Summary of Efficacy Trials, DACO: 10.2.3.1
2002605	2010, Blueberry Summary Table, DACO: 10.2.3.1
2002606	2010, Corn Summary Table, DACO: 10.2.3.1
2002607	2010, Cranberry Summary Table, DACO: 10.2.3.1
2002608	2010, Fruiting Veg Summary Table, DACO: 10.2.3.1
2002609	2010, Grapes Summary Table, DACO: 10.2.3.1
2002610	2010, Leafy Veg and Cole Crops Summary Table, DACO: 10.2.3.1
2002611	2010, 32 Individual Efficacy Field Trial Results (Dec 23, 2010), DACO: 10.2.3.3
2002612	2010, Summaries of Adverse Effects, DACO: 10.3.1
2044380	1999, Control of Western Bean Cutworm, DACO: 10.2.3
2133139	2011, Value DAS Deficiency Response, DACO: 10.1,10.2.3.4

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.